



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

20 février 2020 : grève et manifestations !

FO fonction publique ne lâche rien !

Retrait du projet de loi d'un système universel de retraites par points !

Ni amendable, ni négociable.

Depuis le 5 décembre, avec les fonctionnaires, contractuels et salariés du privé, FO Fonction publique n'a de cesse de revendiquer le retrait du projet de loi d'un système universel de retraites par points.

Les reculs permanents du gouvernement qui pense éteindre un à un les incendies dans chaque branche professionnelle par des promesses multiples (décalage générationnel, futures revalorisations de primes, pénibilité au cas par cas, maintien de certaines caisses corporatives de retraite complémentaire, etc.) n'y changent rien.

Personne n'y croit : la mobilisation se poursuit !

FO Fonction publique le martèle : tous les travailleurs seront touchés et concernés par une baisse des retraites et pensions si ce projet de loi voit le jour.

Calculer sa retraite sur les 43 ans de carrière (pour ceux qui les ont) et non sur les 25 meilleures années pour le privé ou sur le traitement indiciaire détenu lors des 6 derniers mois dans le public, tout le monde y perdra.

La suppression de la catégorie active et des travaux insalubres pour certains corps de la Fonction Publique, est la démonstration patente que ce gouvernement cherche coûte que coûte, par l'introduction du compte pénibilité, à faire travailler ses fonctionnaires plus longtemps dans un souci d'équilibre financier. Le C2P ne prendrait même pas en compte le port de charge lourde, entre autres.

La volonté du Président de la République et du gouvernement est de réduire la dépense publique liée à la protection sociale (moins de 14 % du Produit Intérieur Brut) dans le budget de l'État. Pour les agents, cela signifie que le taux de remplacement ne sera plus de 75 %.

Pour FO Fonction Publique, aucune pension complète ne peut être en dessous du SMIC.

L'objectif est de généraliser des retraites faibles pour forcer les travailleurs à investir (pour ceux qui le peuvent) dans des fonds de pension, donc vers la capitalisation.

Ce n'est pas faire preuve de catastrophisme que d'annoncer que cette réforme entrainerait une paupérisation sans précédent des futurs retraités. Dans ce cadre, les choix et les votes des parlementaires seront importants et ils porteront tous une grande responsabilité sur l'avenir de notre pacte social.

FO Fonction publique est intimement persuadée du bien-fondé de notre revendication de retrait. Pendant le débat parlementaire mais également par la suite, nous continuerons à convaincre et de nous opposer à ce projet.

FO Fonction Publique appelle tous les fonctionnaires et contractuels des trois versants de la Fonction publique à se mettre à nouveau en grève et à participer aux manifestations et actions du 20 février 2020 !